

Et les femmes ?...

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 433

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

C'est ne rien valoir que de n'être utile à personne.

DESCARTES.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25 Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p> <p>ANNONCES La ligne ou son espace : 40 centimes Réductions p. annonces répétées</p>
---	---	---

Vacances

Pour motifs budgétaires aussi bien que pour permettre à son état-major (rédactrice, collaboratrices, traductrices) de prendre quelques semaines de repos bien gagné, le Mouvement Féministe suspendra comme d'habitude sa parution durant le mois d'août. Le prochain numéro ne paraîtra donc que le 8 septembre.

Toutefois, l'Administration du Mouvement, elle, ne se reposera pas, et ne désire pas se reposer! C'est dire qu'elle accueillera avec joie, durant ces semaines de vacances, tous les nouveaux abonnements qui lui seront signalés, ainsi que les demandes de numéros spécimens, les adresses de personnes susceptibles de s'abonner, en un mot toutes les demandes qui tendront à une diffusion toujours plus grande de notre journal.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

À travers la quinzaine féministe de Paris

Les noces d'argent de l'Union française pour le Suffrage

Après notre jubilé suisse, voici celui d'une Société sœur, à laquelle nous avons été tout spécialement heureuse de pouvoir apporter, en réciproque des vœux qu'elle nous avait cordialement envoyés, il y a quelques semaines à Berne, un message très chaleureux.

Fondée comme notre Association suisse en 1909, l'Union française peut se demander comme nous, au bout de ce quart de siècle, ce que lui ont valu ces années de persévérant effort? et comme nous, elle peut se répondre à elle-même que, si le résultat matériel est presque nul, le résultat moral, lui, compte. Il nous souvenait, en assistant l'autre dimanche au Congrès annuel de l'Union, d'autres Congrès, il y a bien des années, auxquels nous avions également participé comme invitée et comme conférencière, et qui montraient le mouvement suffragiste français comme une fête très développée: Paris, mais sans corps pour la soutenir: la province. Que cela a changé! Grâce à une propagande méthodiquement et intelligemment menée, qui ne s'arrête jamais, pour laquelle il n'y a jamais de circonstances adverses, qui ne connaît ni vacances, ni ces fâcheuses périodes dites « inopportunes », pendant lesquelles de bons apôtres conseillent aux femmes de ne rien faire « dans l'intérêt même de leur cause! »; grâce à un état-major, se renouvelant et s'augmentant sans cesse, de conférencières de choix, qui n'hésitent pas à rayonner à travers la France partout où on les appelle, et où on ne les appelle pas! grâce à l'ingénieux et fécond système de ces Fédérations régionales décentralisatrices; grâce, enfin, à l'énergie et à la volonté inébranlable de la présidente, notre amie Mme Brunschwig, la cause du suffrage a gagné, non seulement les femmes de tous les milieux, grandes dames et ouvrières, intellectuelles et paysannes, femmes d'affaires, mères de famille et fonctionnaires, mais encore l'opinion publique. Ouvrez un journal, posez une question au hasard autour de vous, et vous constaterez comment, à la très grande différence malheureusement de ce qui se passe chez nous, tous ceux qui réclament une réforme, ont vuient une République saine, propre, honnête, aux mains nettes, ne peuvent pas concevoir ce rajustement, ce redressement, sans l'appui et la collaboration directe des femmes. En France, il n'y a plus guère qu'un parti qui ne veuille pas du vote des femmes, et cela pour des motifs d'ordre surtout personnel.

Et ainsi, l'on peut réaliser la valeur de cette œuvre magnifique de propagande, de cette conquête de l'opinion publique accomplie en ce quart de siècle, et qui est un beau triomphe pour notre sœur jumelle française.

Le banquet Maria Véronne

Notre autre sœur française est beaucoup plus âgée, puisqu'elle existait déjà 35 ans avant que Maria Véronne s'en occupât, et que la vaillante

FEMMES MODERNES



Cliché Mouvement Féministe
d'après une photo de « The Voteconscious's Review » (Londres)
Lady Bailey, aviatrice, et Commandant Allen, agente de police, s'appêtant à partir en avion pour le Caire.

et toujours jeune luttente a justement célébré l'autre jour ses trente ans de collaboration avec la Ligue pour le Droit des Femmes, soit quinze ans de secrétariat et quinze ans de présidence.

Nombreuse et brillante assemblée, où se rencontrent, avec des parlementaires comme MM. Bracke, député et Louis Martin, sénateur, que Marie Véronne tout à l'heure embrassera fraternellement en témoignage de leur vieille amitié, des membres de la Ligue de Paris et de province, venus pour un Congrès annuel également, des journalistes, des professeurs, des médecins, des travailleuses sociales, des artistes, et des féministes étrangères aussi, la princesse Cantacuzène, le sénateur Plaminkowa, Rosa Manus, la signataire de ces lignes, d'autres encore, toutes heureuses que leur présence à Paris leur permette d'apporter leur témoignage d'amitié et d'admiration à l'infatigable pionnière des droits de la femme. Des fleurs, beaucoup de fleurs, et par une attention délicate des organisatrices, non seulement pour la jubilaire, mais aussi pour deux des fondatrices de la Ligue, aujourd'hui plus que septuagénaires, Mme Bonheur et Mme le Dr. Edwards-Pillet, dont M^{me} Andrée Lehmann évoquera tout à l'heure les difficultés rencontrées par elle, comme la première femme interne dans un hôpital de Paris. Des discours, beaucoup de discours, des cadeaux préparés en surprise pour Maria Véronne, tel ce pastel de l'une de ses petites-filles, et mieux encore ce médaillon d'ellemême, esquissé, sans que le modèle s'en doute, par une tout charmante jeune fille, Mlle Guzman, prix de Rome de gravure — la première femme qui ait triomphé à ce concours. Et pour terminer cette manifestation, une improvisation de Maria Véronne elle-même, claire, nette, incisive, disant tout simplement que ce pour quoi on la fête n'a rien d'étonnant, qu'elle s'est bornée à aller droit son chemin et à oser là où tant d'autres avaient peur...

E. Gd.

(La suite en 2^{me} page.)

Le Congrès du Conseil International des femmes¹

II.

Le Conseil International des Femmes est, sauf erreur, la doyenne des Associations féminines internationales. On s'en rend compte dans ses Congrès par le grand nombre de problèmes à étudier qui se sont accumulés peu à peu, à tel point que l'ordre du jour du Congrès de Paris ne contenait pas moins de trente-deux questions, dont quelques-unes comprenaient encore plusieurs propositions! Aussi, dans le fouillis de cet ordre du jour, choisissons-nous trois points qui nous paraissent particulièrement intéressants. Ils n'ont aucune relation entre eux, mais on sait que, dans une assemblée, les délégués doivent aussi passer du coq à l'âne sans transition.

Un fait nouveau s'est produit l'année passée, en ce qui concerne la nationalité de la femme mariée. Les Etats américains ont adopté à la Conférence panaméricaine de Montevideo un « traité d'égalité », stipulant que les Etats contractants s'engagent à ne faire aucune distinction entre les sexes dans les lois concernant la nationalité. Ce traité, bien que conclu par des Etats américains, peut être ratifié par tous les Etats, et figurera, dit-on, à l'ordre du jour de l'Assemblée de la S.d.N., cet automne.

Il existe donc actuellement deux conventions sur ce sujet: celle de La Haye, peu satisfaisante pour nous, et le traité de Montevideo qui consacre l'égalité que nous demandons. La tâche des Conseils nationaux va être de préparer le terrain dans leurs pays respectifs, afin d'arriver à la ratification du traité de Montevideo. C'est là l'objet d'une des propositions adoptées au Congrès de Paris.

Dans un domaine différent, la *Déclaration des droits de la mère* donna lieu à une discussion nourrie. Analogue à la « charte de l'enfant », cette déclaration résume les principes que l'on voudrait voir appliquer partout pour la protection de la mère, et cela aussi bien pour la mère non mariée que pour la mère mariée.

Adoptée provisoirement au Congrès de Vienne, elle a subi diverses modifications à la réunion de Stockholm, et vient d'en subir de nouvelles au Congrès de Paris. On ne pourra reprocher au Conseil International des Femmes de ne pas obéir aux conseils de Boileau:

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Mais comme les idées évoluent rapidement, ces renvois font qu'une unité de vue devient toujours plus difficile, même sur une question de ce genre. C'est ainsi qu'on a vu, cette année, la délégation hollandaise, représentée par M^{me} Katz, avocate et députée, s'opposer à presque tous les points de cette *Déclaration*, en affirmant que, revenues d'un féminisme mal compris à un féminisme évolué, les sociétés féminines hollandaises demandent qu'une distinction soit faite de nouveau entre la mère mariée et celle qui ne l'est pas (l'une ayant droit au respect et non pas l'autre), cela afin de protéger l'idée de la famille. Une autre délégation — la délégation suédoise — ayant évolué aussi, mais dans un autre sens, s'opposa également à plusieurs points de la *Déclaration*, en demandant qu'on fit une distinction, non plus entre les mères mariées et celles qui ne le sont pas, mais entre celles qui sont capables d'élever un enfant et les autres. Selon les partisans de cette idée du *Birth control*, — que chez nous l'on n'ose encore nommer qu'en anglais, — seules les premières ont moralement le droit d'avoir des enfants et doivent être appuyés par la Société.

Cependant, malgré ces objections, la *Déclaration* a été adoptée dans sa forme générale par la grande majorité des déléguées. Du reste, ne nous y trompons pas: définitive ou

Lire en 2^{me} page:

A. DE MONTET: *Pour la collecte du 1^{er} août. Un appel.*

E. Gd: *A travers la quinzaine féministe de Paris. — Contre l'esclavage. — Au Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Dora SCHMIDT: *Notes féministes sur la XVIII^e Conférence Internationale du Travail (fin).*

M.-L. P.: *Trois Assemblées de femmes suisses. Le Bureau de Genève de l'Alliance pour le Suffrage.*

Pour les vacances. — Les Congrès de l'été. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENT: *Les prix littéraires. Paule Régnier.*

Glané dans la presse...

Et les femmes?...

Nous lisons dans le *Semear vandois* que l'Eglise protestante d'Argovie souffre d'une pénurie de pasteurs. L'an dernier, huit paroisses sont devenues vacantes, mais un seul théologien du canton avait achevé ses études.

Et malgré cela, on empêche des femmes, qui sont prêtes à accepter les responsabilités et les charges du pastorat, d'accéder à la vocation qu'elles savent être la leur. Hélas!...

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.